

Publié le 11 janvier 2016

## La colère gronde à la papeterie de la Moulasse



En 2012, le site avait déjà été marqué par d'importantes grèves./ Photo DDM, archives.

Mardi, une assemblée générale se déroulera à la papeterie de la Moulasse, à l'initiative de la CGT. Le syndicat veut alerter les salariés sur les intentions du groupe américain.

La colère gronde de nouveau sur le site de la Moulasse, à Eycheil. Mardi soir, une assemblée générale du personnel de la papeterie se déroulera sur le site. La CGT veut informer le personnel sur les menaces qui pèsent sur l'emploi.

D'après le syndicat, le groupe américain Sweitzer de Mauduit envisage de fermer une machine, en deux temps. Dans un premier temps de la passer à 40 %, puis en juin de la fermer définitivement. Ce qui impacte une cinquantaine d'emplois. Pour le syndicat, même si vraisemblablement ce ne seront pas des licenciements (départs en préretraite...), ces suppressions d'emplois auront un impact important. «De telles mesures constitueraient un drame économique et social pour notre territoire qui détient le triste premier rang de la région Midi-Pyrénées pour son taux de chômage, son taux de pauvreté, ses bas revenus. Rappelons qu'un emploi industriel génère entre 3 et 5 emplois induits !», souligne la CGT. La papeterie compte actuellement plus de 250 salariés. Ce qui représente un des plus gros employeurs du Couserans.

C'est pour cette raison que le syndicat sonne la mobilisation générale. Des représentants de la fédération nationale du livre seront d'ailleurs présents mardi à Eycheil.

Mais cette assemblée générale a un second objectif. Délivrer les résultats d'une étude de prospective de diversification du site que la CGT a réussi à faire réaliser en 2015. Et sans dévoiler ce qui sera expliqué mardi, on peut dire qu'il y a un outil viable et des capacités pour l'entreprise à se développer.

Lors de cette réunion, la CGT veut également mettre l'État devant ses responsabilités. Personne ne conteste la baisse de consommation du tabac liée à une politique de santé publique. «Mais l'État a la responsabilité d'accompagner la reconversion des sites», insiste Frédéric Birobent, de la CGT. Enfin, le syndicat pointe la responsabilité du groupe américain, qui «a organisé la situation de déficit de l'entreprise». «Il ne faut pas oublier que pendant des années, le groupe a utilisé l'argent généré par la Moulasse pour délocaliser. Cet argent, c'est le fruit du travail des salariés», martèle Frédéric Birobent.